

Cogeco Communications annonce le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Montréal, 1 mai 2023 – Cogeco Communications inc. (la « Société » ou « Cogeco Communications ») annonce que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions à droit de vote subalterne (les « actions subalternes »). Les achats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ne commenceront pas avant le 4 mai 2023 et ne se poursuivront pas après le 3 mai 2024.

Cet avis permettra à Cogeco Communications d'acquérir jusqu'à 1 776 125 actions subalternes pour annulation, ce qui représente approximativement 10,0 % des 17 761 259 actions subordonnées constituant le « flottant » des actions de la Société en date du 24 avril 2023. Au total, 28 793 378 actions subordonnées ont été émises et sont en circulation au 24 avril 2023.

Cogeco Communications croit que, de temps en temps, l'achat de ses actions subalternes en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités est une utilisation appropriée et souhaitable du flux de trésorerie disponible pour augmenter la valeur pour les actionnaires et que cela offrira des rendements additionnels sur les investissements des actionnaires.

Tous les achats seront faits par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation canadiens parallèles, si admissibles, et respecteront leurs règlements. Les achats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre.

En vertu des règles de la TSX, la Société pourra acheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, jusqu'à 33 705 actions subalternes, ce qui représente 25 % du volume quotidien moyen des opérations sur les actions, tel que calculé selon les règles de la TSX. De plus, la Société pourrait, une fois par semaine, procéder à un achat en bloc (au sens attribué à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions subalternes qui n'appartiennent pas directement ou indirectement à des initiés de la Société,

conformément aux règles de la TSX. Les actions subalternes achetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

Le prix que versera la Société pour toute action subalterne correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, le cas échéant.

La Société a aussi adhéré à un régime d'achat automatique d'actions auprès d'un courtier désigné pour permettre l'achat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où il ne serait normalement pas permis pour la Société d'acheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction qu'elle s'impose.

En vertu de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités, qui a commencé le 4 mai 2022 et qui prendra fin le 3 mai 2023, Cogeco Communications a obtenu l'aval de la TSX d'acheter, en vue de les annuler, jusqu'à 1 960 905 actions subalternes. Durant la période s'étendant du 4 mai 2022 au 24 avril 2023 inclusivement, Cogeco a acheté par l'intermédiaire de la TSX et de systèmes de négociation canadiens parallèles un total de 1 825 168 actions subalternes à un prix moyen pondéré de 78,46 \$ par action.

AU SUJET DE COGECO COMMUNICATIONS INC.

Enracinée dans les communautés qu'elle dessert et forte d'un héritage de plus de 65 ans, Cogeco Communications inc. est une force concurrentielle en pleine croissance dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord. Par l'entremise de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline, Cogeco Communications fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie à 1,6 million de clients résidentiels et d'affaires au Québec et en Ontario au Canada ainsi que dans treize États des États-Unis. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de

l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2022 » du rapport de gestion annuel 2021 de la Société et « Projections financières révisées pour l'exercice 2022 » du rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce (y compris les perturbations potentielles dans notre chaîne d'approvisionnement aggravées par l'instabilité croissante résultant de la guerre en Ukraine, une augmentation des délais de livraison, la rareté des intrants et la pénurie des jeux de puces, des semiconducteurs et du matériel clé de télécommunications), à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris une hausse de l'inflation et une récession potentielle), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et aux crises et aux urgences en matière de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2021 de la Société et du présent rapport de gestion. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent communiqué de presse, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent communiqué de presse (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

-30-

Source :

Patrice Ouimet

Premier vice-président et chef de la direction financière
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 764-4700

MÉDIAS :

Marie-Hélène Labrie

Première vice-présidente et chef des affaires publiques, des communications et de la stratégie
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 764-4700